

## Communication N° 10 - 2014 au Conseil communal

Séance du 4 juin 2014

### Etudes des ouvrages d'art - Phase 1 Ouverture d'un compte de crédit d'études

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Municipalité soumettra prochainement à votre Conseil un préavis pour l'octroi d'un crédit destiné à financer les études et travaux nécessaires à l'entretien et à la remise en état des ouvrages d'art du réseau routier (ponts, voûtages, passages inférieurs et passages supérieurs) dont elle a la responsabilité.

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité :

- de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'études d'un montant de CHF 40'000.00 TTC pour le financement des études préalables nécessaires à l'élaboration dudit préavis.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner

Pully, le 4 juin 2014